

FAVEURS DE SAINT ANTOINE

Saint-Henri, Montréal. — Loué et béni à jamais soit le grand saint Antoine, à qui je dois de nombreuses faveurs, et surtout la guérison d'une petite fille. J'ai promis du pain aux pauvres. Dame I. D.

Montréal. — Une guérison due à saint Antoine de Padoue. Dame G. V.

— Quatre faveurs reçues par la puissante protection de saint Antoine, en lui promettant de les inscrire dans la *Revue*. Une abonnée.

— Reconnaissance au bon saint Antoine pour une grande grâce que je dois à sa libéralité.

— Remerciements à saint Antoine de Padoue pour une grande faveur obtenue. H. B.

— Reconnaissance à saint Antoine de Padoue pour une grande grâce reçue de sa libéralité, après promesse de réciter chaque jour ses litanies.

Une Tertiaire.

— Actions de grâces pour une faveur insigne obtenue de saint Antoine après promesse de faire l'aumône aux pauvres et de publication dans notre *Revue*. E. E. C. B.

— Je remercie saint Antoine de m'avoir guérie.

Une Tertiaire.

— Je dois des remerciements à saint Antoine de Padoue pour une grâce reçue de sa libéralité. Une Tertiaire.

— J'appréhendais l'issue d'une maladie grave dont souffrait une de mes parentes, mais saint Antoine que j'ai prié, a détourné tout danger : grâces lui en soient rendues. A. F.

— Je remercie saint Antoine de deux grâces que j'ai obtenues en l'invoquant, lui promettant de les faire publier, s'il me les accordait.

Une Tertiaire.

— Faveur reçue de saint Antoine de Padoue.

— Grâce accordée par le bon saint Antoine. M. L.

— Grandes actions de grâces à saint Antoine de Padoue pour une faveur obtenue avec promesse de la faire publier dans la *Revue* du Tiers-Ordre.

Une Tertiaire de Saint Jean Chrysostôme.

Sainte-Herménégilde de Barford. — Selon la promesse que j'en ai faite, je vous prie de publier mes actions de grâces au bon saint Antoine pour faveurs reçues par son intercession, après avoir promis une grand'messe en son honneur. D. P. P., Prêtre.

Saint-Henri. — Une guérison opérée par saint Antoine, reconnaissance et amour.

Lowell Mass. — A la suite d'une chute, je suis restée la jambe sur une chaise pendant quinze jours, incapable de marcher. Après avoir essayé plusieurs remèdes sans succès, je fis une neuvaine à saint Antoine, j'entendis une messe, et ayant fait la sainte communion, je promis au grand saint une aumône s'il me guérissait. Il m'a exaucée, et me voilà bien ; reconnaissance à saint Antoine. Dame Vve O. B., Tertiaire.

Louiseville. — Mon fils souffrait d'un mal d'yeux qui menaçait de lui faire interrompre ses études. J'eus recours au bon saint Antoine, lui promet-